

## Propositions d'Amendements de la Commission Politique Etrangère

(Com17 – Commissions Démocrates)

Deuxième Version (le texte en bleu signale les changements entre les deux versions)

### 6. X – Nouveaux Paragraphes en Relations Extérieures – Crises Géopolitiques

La multiplication des crises géopolitiques et géoéconomiques nous oblige à repenser notre action internationale. Les crises électorales à répétition (Kenya, Zimbabwe, Mauritanie, Guinée, Iran, Afghanistan, etc.), les crises intérieures durables (Bolivie, Birmanie, Pakistan, Sri Lanka, etc.), l'extension de conflits aux pays et zones environnantes (Somalie, Soudan, Colombie, groupes terroristes transnationaux), la prolifération nucléaire militaire (Iran, Corée du Nord) et le développement d'instabilités pour cause de crises alimentaire, économique, énergétique ou environnementale, représentent tous des défis du XXIème siècle, dépassant définitivement le cadre de la Guerre Froide.

Ce cadre étant posé, il s'agit pour nous de développer les moyens institutionnels, sécuritaires et économiques pour lutter contre ces crises, en amont de leur développement. Nous prôtons la création d'outils permettant d'assurer la transparence électorale, l'analyse objective du non respect des droits de l'homme, et une meilleure utilisation des outils d'ingérence internationale sanctionnée par l'ONU pour non-respect des droits de l'homme ou des droits des minorités. Notre action économique et sécuritaire doit développer de manière exponentielle le soutien préventif dans les zones pouvant faire l'objet de crises alimentaires, énergétiques ou environnementales, en redynamisant les Objectifs du Millénaire, notamment l'objectif de 0,7% du RNB destiné à l'aide publique au développement. Nos investissements et nos actions commerciales, tout comme ceux de nos partenaires internationaux, doivent respecter les équilibres nationaux, qu'ils soient politiques, sociaux, environnementaux, ou économiques, en intégrant notamment les droits des minorités (par exemple en ce qui concerne les exploitations privées européennes d'hydrocarbures, d'uranium ou de diamants). Finalement, les outils de contrôle et sécurisation du matériel nucléaire militaire doivent être revus en intégrant l'ensemble des Etats ~~ayant~~ **ayant** disposant d'armes nucléaires et des facteurs de prolifération.

Contexte :

Intégrer les notions actualisées de développement de crises internationales, et non pas uniquement celles qui concernent des politiques européennes ou des politiques macro-économiques, démontre une maîtrise des éléments faisant régulièrement leur apparition dans les journaux. Il s'agit de rassurer l'électeur sur les possibilités de gestion alternative de ces crises, de créer les conditions d'une diplomatie proactive, structurée, créatrice de stabilité, faite d'action multilatérale et prise en compte des conditions réelles de crise, dans la durée (par opposition à une diplomatie des "petit coups médiatiques", qui ne change rien aux problématiques sur le fond).

En ce qui concerne l'aide publique au développement, cette dernière a chuté de manière significative sous le gouvernement Sarkozy (-16% en 2007) pour atteindre 0,39% en 2007 (objectif de 0,45% en 2008 et 0,5% pour les trois années suivantes), loin du 0,7 fixé dans les objectifs du millénaire. De

même, nous devons intégrer les facteurs déstabilisants de la politique économique extérieure de l'UE, comme les contrats de partage de production déséquilibrés qui produisent des crises nationales ou régionales (hydrocarbures et diamants en Afrique sub-saharienne et Asie du sud-est, uranium en Afrique sahélienne), tels que discutés à l'UR de la Grande Motte (uranium au Niger).